

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL- PATRIE  
-----  
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET  
DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
-----  
RÉGION DU CENTRE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA  
-----  
COMMUNE D'ESSE



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE -WORK - FATHERLAND  
-----  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND  
LOCAL DEVELOPMENT  
-----  
CENTER REGION  
-----  
MEFOU ET AFAMBA DIVISION  
-----  
ESSE COUNCIL

**MAÎTRE D'OUVRAGE / AUTORITÉ CONTRACTANTE : LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESSE**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS AUPRES DE LA COMMUNE D'ESSE**

## **DEMANDE DE COTATION**

**N°002/DC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2025 DU 31 JANVIER 2025**

**LANCEE EN PROCEDURE D'URGENCE**

**RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES  
DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,  
REGION DU CENTRE :**

- LOT 1 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE  
D'AFANETOUANA ;**
- LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE  
DE MEVO-MEVO ;**

**FINANCEMENT : BIP- MINEDUB**

**EXERCICE : 2025**

**MONTANT PRÉVISIONNEL : - LOT 1 : 5 610 223 (Cinq millions six cent dix mille deux cent vingt-trois) FCFA ;**

- LOT 2 : 8 889 777 (Huit millions huit cent quatre-vingt-neuf mille sept cent  
soixante-dix-sept) FCFA ;**

**IMPUTATION: - Lot 1: .....**

**Lot 2: .....**

## TABLE DES MATIERES

AVIS DE COTATION .....	3
LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER.....	16
REGLEMENT DE LA COTATION .....	17
MODEL DE LETTRE COMMANDE .....	17
CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES .....	17
CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, ET QUANTITATIF .....	17
MODELES DE PIECES .....	17
LISTE DES BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS HABILETES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS.....	17
GRILLES D'EVALUATION .....	17

**PIECES N° 0  
AVIS DE COTATION**



## AVIS DE COTATION N°002/DC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2025 DU 31 JANVIER 2025

LANCEE EN PROCEDURE D'URGENCE

RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ESSE,  
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE :

- LOT 1 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANETOUPANA ;
- LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO.

### 1. OBJET DE COTATION

En vue d'améliorer progressivement une meilleure éducation dans nos écoles, Le Maire de la Commune d'Esse, lance en procédure d'urgence, les travaux de Réhabilitation des Ecoles publiques, dont les caractéristiques techniques se trouvent dans ce Dossier de Cotation.

### 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les prestations comprennent :

#### Lot 1 :

- Démolition de l'ouvrage ;
- Travaux préliminaires
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonneries et élévations ;
- couverture et étanchéité ;
- ouvertures ;
- Peinture.

#### Lot 2 :

- Démolition de l'ouvrage
- Travaux préparatoires-Etudes ;
- Maçonnerie ;
- Charpente couverture et plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture ;
- Plaque et mat du drapeau.

### 3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maire de la Commune d'Esse, Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de :

N°	Nom du lieu bénéficiaire	Lot	Délais d'exécution
1	Un bloc de deux salles de classe à l' Ecole Publique d'AFANETOUPANA ;	1	90 jrs
2	Un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de MEVO-MEVO ;	2	90 jrs

#### **4. ALLOTISSEMENT**

Le dossier de cotation est constitué en deux (2) lots dont les coûts prévisionnels sont estimés ainsi qu'il suit :

N°	Départ	Arr.	Nom du lieu bénéficiaire	N° Lots	Montant en F CFA	Imputations
01	MEFOU ET AFAMBA	ESSE	Travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'AFANETOUANA ;	Lot 1	5 610 223	
			Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de MEVO-MEVO ;	Lot 2	8 889 777	

#### **5. COUT PREVISIONNEL**

Le coût prévisionnel de l'opération proposé par le Maître d'Ouvrage pour les Travaux de réhabilitations dans chacune des localités suivantes est de :

Nom du lieu bénéficiaire	N° Lots	Montant en F CFA
Travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'AFANETOUANA ;	Lot 1	5 610 223
Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de MEVO-MEVO ;	Lot 2	8 889 777

#### **6. FINANCEMENT**

Les prestations objet du présent Avis de cotation sont financées par le BIP MINEDUB-2025. Imputation :  
.....

#### **7. PARTICIPATION ET ORIGINE**

La participation au présent avis de cotation est réservée aux entreprises de droits Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

#### **8. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 du Dossier de Cotation, un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque prescrivant le **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit les montants ci-après :

Nom du lieu bénéficiaire	N° Lots	Montant en F CFA	MONTANT CAUTION
Travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'AFANETOUANA ;	Lot 1	5 610 223	112 204
Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de MEVO-MEVO ;	Lot 2	8 889 777	177 795

**Cette caution sera délivrée conformément aux dispositions de la lettre circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024**

Valable pendant trente (30) jours au – delà de la date originale de validité des offres. Les cautions de soumission et les offres des soumissionnaires non retenus seront restituées dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de publication des résultats.

#### **9. CONSULTATION DU DOSSIER**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du **Chef Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics** dès publication du présent avis.

#### **10. ACQUISITION DU DOSSIER**

Le Dossier de Cotation peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès du **Chef le Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics** de la Mairie d'ESSE, contre présentation d'une quittance de

versement de **(50 000) cinquante mille francs CFA**, délivrée par la Recette municipale d'ESSE, représentant les frais d'achat du dossier, non remboursables.

## **11. REMISE DES OFFRES**

Les offres par lot rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées auprès du **Chef le Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics** de la Mairie d'ESSE, au plus tard le **04 Mars 2025 à 11 heures** précises et devront porter la mention :

### **AVIS DE COTATION N°002/DC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2025 DU 31 JANVIER 2025**

#### **LANCEE EN PROCEDURE D'URGENCE**

#### **RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE :**

- **LOT 1 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANETOUANA ;**
- **LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO.**  
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

## **12. RECEVABILITE DES OFFRES**

Les offres (administratives, techniques et financières) sont contenues dans un document unique placé dans une enveloppe et remises sous pli scellé. **Le soumissionnaire doit préciser le lot choisis sur le pli fermé.** Les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative et datant de moins de trois mois, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis de cotation.

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres ;
2. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres ;
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
4. Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** non remboursable ;
5. Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **cent douze mille deux cent quatre (112 204) Francs CFA** pour travaux de réhabilitation des écoles publiques dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre : **LOT 1: D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANETOUANA et Cinq soixante-dix-sept mille sept cent quatre-vingt quinze (177 795) Francs CFA LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;
6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation(ARMP);
7. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
8. Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;
9. Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;
10. Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;
11. Attestation de visite de site signée par le Maître d'Ouvrage ou sur l'honneur par le candidat.

L'Offre Technique et Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de cotation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées de la lettre de soumission timbrée (fiscal) et signée.

### **13. OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des offres aura lieu, le **04 Mars 2025 à 12 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse, dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville sise à la Mairie d'ESSE. L'ouverture des plis se fera en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.

### **14. DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES**

Pour cette demande de cotation, le délai de réponse est fixé à **VINGT (20) jours** ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de cotation.

### **15. CRITERES D'EVALUATION**

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

#### **15.1 Principaux critères éliminatoires.**

- Absence de caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission, dans l'Offre financière, d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier financier incomplet ;
- Non-respect d'au moins de 70% de critères essentiels ;
- Non acceptation des conditions du marché (absence du CCAP et CCTP paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page).

#### **15.2 Critères de qualification.**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

### **16. ATTRIBUTION**

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution de la présente Lettre Commande, de services quantifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

**Toute offre présentée non conforme au Règlement Particulier de l'Avis de Cotation sera purement et simplement rejetée.**

### **17. SIGNATURE DE LA LETTRE COMMANDE**

A l'issue de l'examen des offres et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante et notifiée par le Chef Service du marché.

### **18. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **19. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Esse auprès du Chef Service de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, B.P : 01 ESSE, Tél : Tél : (237) : 694 27 69 84.

## **20. ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION**

Le Maire de la Commune d'ESSE se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent dossier de cotation.

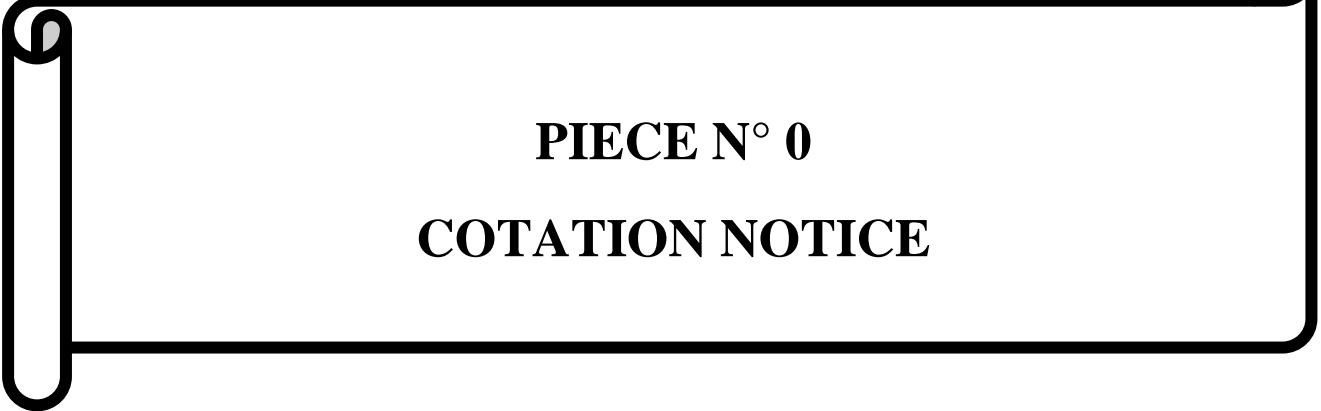
**NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALLEE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE AU MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS AVEC COPIES AU PRESIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AUX NUMEROS VERTS SUIVANTS : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517.**

**Ampliations :**

- PREFET/MAF;
- DDMAP/MAF;
- CHEF SERVICE DU PATRIMOINE DE L'ETAT /MAF;
- DD MINEDUB/MAF;
- ARMP ;
- Président CIPM/ESSE ;
- SIGAMP/ESSE ;
- Affichage / Chrono.

**ESSE, le 31 JANVIER 2025**

**LE MAIRE**



**PIECE N° 0**

**COTATION NOTICE**

## COTATION NOTICE N°002/CN/COM-ESSE/SG/ISAMPC/2025 of the 31 JANUARY 2025

Launched in the emergency procedure

**Relating to the Rehabilitation work of schools In Esse Council, Mefou and Afamba Division, Center Region.**

- (Lot 1): Of a block of two classrooms at the AFANETOUANA public school;
- (Lot 2): Of a block of two classrooms at the MEVO-MEVO public school.

**FINANCING:** PIB MINEDUB 2025

### **1. Subject of the invitation to tender**

Within the framework of the execution of the Public Investment Budget (PIB) MINEDUB for the year 2025, the Mayor of ESSE council, Contracting Authority, hereby announces on behalf the Request for cotation **to the Rehabilitation work of schools In Esse Council, Mefou and Afamba Division, Center Region.**

- (Lot 1): Of a block of two classrooms at the AFANETOUANA public school;
- (Lot 2): Of a block of two classrooms at the MEVO-MEVO public school.

### **2. Description of works**

The services include

#### **Lot 1 :**

- Démolition of the structure ;
- preliminary work ;
- earthworks ;
- Foundation ;
- Masonry and élévations ;
- covering and waterproofing ;
- opening ;
- Paint.

#### **Lot 2 :**

- Démolition of the structure
- preparatory work - studies ;
- Masonry ;
- roof and ceiling frame ;
- metal carpentry ;
- Paint ;
- flag plate and pole.

### **3. Execution deadline.**

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this notice consultation shall be **sixty (60) calendar days** for each lot.

N°	Name of beneficiary location	Lot	Execution deadline
1	<b>Rehabilitation work Of a block of two classrooms at the AFANETOUANA public school</b>	1	90 days
2	<b>Rehabilitation work Of a block of two classrooms at the MEVO-MEVO public school</b>	2	90 days

#### 4. Allotment

The works shall be divided into **two (02)** lots defined as follows:

N°	Départ	Arr.	Name of beneficiary localities	N° Lots	Amount F CFA	Imputations
01	MEFOU ET AFAMBA	ESSE	Rehabilitation work Of a block of two classrooms at the AFANETOUANA public school	Lot 1	5 610 223	
			Rehabilitation work Of a block of two classrooms at the MEVO-MEVO public school	Lot 2	8 889 777	

#### 5. Estimated Cost

The estimated cost of the operations proposed by the Contracting is follow:

Name of beneficiary localities	Lots	Amount F CFA
Rehabilitation work Of a block of two classrooms at the AFANETOUANA public school	Lot 1	5 610 223
Rehabilitation work Of a block of two classrooms at the MEVO-MEVO public school	Lot 2	8 889 777

#### 6. Financing

Works which form the subject of this invitation to notice consultation shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) MINEDUB for the year 2025.

#### 7. Participation and origin

The participation in this invitation to notice consultation is open to enterprises of Cameroonian law which are not under submissions' suspension by ARMP.

#### 8. Provisional bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 5 of the tender file of an is :

Name of beneficiary localities	Lot	Amount F CFA	Provisional bid bond
Rehabilitation work Of a block of two classrooms at the AFANETOUANA public school	Lot 1	5 610 223	112 204
Rehabilitation work Of a block of two classrooms at the MEVO-MEVO public school	Lot 2	8 889 777	177 795

This security will be issued in accordance with the provisions of circular letter N°000019/LC/MINMAP du 05 June 2024.

Valid for thirty (30) days beyond the original validity date of the offers. The bid deposits and offers of unsuccessful bidders will be returned within fifteen (15) working days from the date of publication of the results.

#### 9. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at ESSE Council **to the Internal Structure for Administrative Management of Public Contract**, soon as this notice is published.

#### 10. Acquisition of notice consultation

The file may be obtained from ESSE Council Tax Office, **to the Internal Structure for Administrative Management of Public Contract**, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **twenty-five thousand (25 000) francs CFA**.

## **11. Submission of offers**

Each offer written in French or English in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach ESSE Council, PO Box 01 ESSE to the Internal Structure for Administrative Management of Public Contract, not later than on the **4 March 2025** at 11 a.m o'clock local accurate, and should carry the inscription:

### **COTATION NOTICE N°002/CN/COM-ESSE/SG/ISAMPC/2025 of the 31 JANUARY 2025**

Launched in the emergency procedure

#### **Relating to the Rehabilitation work of schools In Esse Council, Mefou and Afamba Division, Center Region.**

- **(Lot 1): Of a block of two classrooms at the AFANETOUANA public school;**
- **(Lot 2): Of a block of two classrooms at the MEVO-MEVO public school.**

**"To be opened only during the bid-opening session"**

## **12. Admissibility of offers**

Under penalty of rejection, the administrative, technical and financial documents must be presented in a single document, placed in an envelope and delivered in a sealed envelope. The service provider must mention the lot concerned on the sealed envelope. The other required Administrative documents must be produced in originals or in copies certified by the competent issuing department or an Administrative authority as being less than three months old, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Notice of Cotation.

The administrative file must include the following documents:

1. The declaration of intent to tender, dated, stamped (tax and municipal) and signed (according to the attached model) dating from less than 3 months preceding the date of submission of tenders;
2. A certificate of non-fault established by the Court of first instance dating from less than 3 months preceding the date of submission of tenders;
3. A certificate of bank domiciliation of the tenderer, issued by a first class bank approved by the Ministry in charge of Finance of Cameroon;
4. A receipt for the purchase of the tender dossier in amount of **twenty-five thousand (25 000)** nonrefundable;
5. Bid bonds (according to the attached model) in the amount of **one hundred and twelve thousand two hundred and four (112 204) CFA francs Of a block of two classrooms at the AFANETOUANA public school (Lot 1) and One hundred and seventy seven thousand, seven hundred and ninety five (177 795) CFA francs Of a block of two classrooms at the MEVO-MEVO public school (Lot 2)** with a validity period of one hundred and twenty (120) days, established by a first-rate bank (article 90.4 CMP);
6. A certificate of non-exclusion from public contracts issued by the competent authority of the body responsible for regulating public contracts (ARMP);
7. A certificate issued by the national social security fund certifying that the tenderer has met its obligations with respect to the said fund;
8. A certified copy of the valid commercial register;
9. The stamped location plan (tax stamp);
10. Stamped registration certificate (tax stamp);
11. Certificate of site visit signed by the project owner or on honor by candidate;

The Technical and Financial Offer must include, among other things, descriptive, quantitative and cost estimates completed in accordance with the models provided for in this cotation file. These tenders must be quoted exclusive of value added tax (VAT) and inclusive of all taxes (VAT) and accompanied by the stamped and signed letter of tender (fiscal).

## **13. Opening of bids**

The bids shall be opened in a single phase.

The opening of the administrative documents the technical and financial offers will take place on the **4 March 2025** at 12 p.m. o'clock local time by the tenders board of the contracting authority in the meeting room of ESSE Council. Only bidders may attend this opening meeting or be represented by a unique person of their choice duly authorized.

#### **14. DEADLINE FOR THE SUBMITTING**

For this cotation request, the response time is set at twenty (20) days open days for companies wishing to participate from the date of publication of the cotation notice.

#### **15. Evaluation Criteria**

The evaluation criteria are the following:

##### **15.1 - Main eliminatory criteria.**

- Absence of submissiveness guaranty;
- The absence or non-conformity of a piece in the administrative offer 48 hours after the opening of the folds;
- False declaration or falsified document;
- Omission, in the Financial Offer, of a sub-detail of a quantified unit price;
- Incomplete financial file;
- Non-compliance with at least 70% of essential criteria;
- Non Acceptance of market conditions (absence CCAP and CCTP initialed on all pages, dates and signed on the last page).

##### **15.2 - Qualification criteria.**

The criteria relating to the qualification of candidates will relate to:

- Turnover (yes/no);
- The references of the Contractor (yes/no);
- The availability of essential materials and equipment (yes/no);
- The experience of the management staff (yes/no);
- The organization, methodology for carrying out the work, the planning and understanding of the project (yes/no);
- Identification of the impacts of the project on the environment (yes/no).

#### **16. Attribution**

Subject to compliance with the conditions for compliance of tenders, the award of this letters ordering quantifiable supplies and services is made to the tender fulfilling the required technical end financial qualification criteria and whose tender is evaluated the least expensive.

#### **17. Signature of the contract**

At the conclusion of the examination of the offers, proposal of the choice of the assignees by the Departmental Commission of Making of the Markets and the final choice of the Person receiving benefits by the Contracting authority, the contract is subscribed by the Entrepreneur and is signed by the Contracting authority.

#### **18. validity of offers**

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the dead line set for the submission of tenders.

#### **19. Complementary Information**

Complementary technical information may be obtained during working hours from the ESSE Council, **to the Internal Structure for Administrative Management of Public Contract**, B.P: 01 ESSE, Phone: (237) : 694 27 69 84.

## **20- Additives to this cotation**

The Mayor of the Township of ESSE reserves the right, in case of necessity, to bring all other ulterior modification useful to the present call of offers.

**NB: ALL ESTABLISHED CORRUPTION TENTATIVE OR FACTS OF BAD PRACTICES SHOULD BE SIGNALLED IN WRITING AND TELEPHONIC MESSAGING TO THE MINISTER DELEGATED TO THE PRESIDENCY OF REPUBLIC LOADS SOME WALKS PUBLICS WITH COPIES TO THE PRESIDENT OF THE COMMISSION NATIONAL ANTI-CORRUPTION (CONAC) TO THE FOLLOWING TOLL-FREE NUMBERS: 673 20 57 25/699 37 07 48. contact OF CONAC at the toll-free number: 1517**

ESSE, the 31 JANUARY 2025  
**THE MAYOR**

**Ampliations :**

- PREFET/MAF;
- DDMAP/MAF;
- DD MINDEVEL/MAF;
- HEAD OF STATE HERITAGE SERVICE /MAF;
- DD MINEDUB/MAF;
- ARMP ;
- Président CIPM/ESSE ;
- ISAMPC/ESSE;
- Display / Chrono.

**PIECES N° 1**

**LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER**

## LETTRE D'INVITATION

### LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

**Objet :** Demande de Cotation relative aux **travaux de réhabilitation des écoles publiques dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre :**

- **LOT 1: D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANETOUANA ;**
- **LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO.**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le **Maire de la Commune d'Esse**, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Cotation **travaux de réhabilitation des écoles publiques dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre :**

- **LOT 1: D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANETOUANA ;**
- **LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO;**

Les travaux, objet de la présente demande de cotation, sont constitués de deux lots. La participation à cette demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

A cet effet, vous trouverez ci-joints les bordereaux descriptifs et quantitatifs de ces travaux de Réfection et de Réhabilitation.

Les offres seront débrouillées le **04 MARCH 2025 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Esse dans la salle des Actes de ladite Commune.

Votre offre devra être chiffrée hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée et toutes taxes comprises (TTC).

Ces Réhabilitations seront réalisées à l'**Ecole Publique d'AFANETOUANA, et à l'Ecole Publique de MEVO-MEVO**, dans un délai de **Quatre-vingt-dix (90) jours** pour chacun des Lots à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les Prestations par le Maître d'Ouvrage.

Veuillez agréer, **Madame/Monsieur**, l'expression de ma parfaite considération.

**Esse, le 31 JANVIER 2025**

**Le Maire de la Commune d'Esse,**

**PIECES N° 2**  
**REGLEMENT DE LA COTATION**

## LE DOSSIER DE COTATION

### ARTICLE 1<sup>ER</sup> - CONTENU DU DOSSIER DE COTATION

- 1.1 Le Dossier de Cotation décrit les prestations faisant l'objet d'une certaine catégorie de lettre commande, fixe les procédures de la cotation et stipule les conditions d'évaluation de ces lettres commandes.
- 1.2 Le Dossier de Cotation comprend les documents ci-après :
  - (a) la lettre d'invitation à soumissionner ;
  - (b) La description technique des prestations ;
  - (c) le bordereau estimatif ;
  - (d) le modèle de soumission ;
  - (e) le projet de lettre commande ;
- 1.3 Le Co-contractant devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le dossier de cotation et s'y conformer scrupuleusement.

### 2.2 - PREPARATION DES OFFRES

#### ARTICLE 2 - LANGUE DE L'OFFRE

L'offre ainsi que toutes les correspondances constituant l'offre seront rédigées en français ou en anglais.

#### ARTICLE 3 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS ET PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre devra être remise **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies**. Elle comprendra les documents suivants dûment remplis présentés en un document unique, comportant trois (03) parties :

##### 3.1 - Documents administratifs (Partie 1) :

1. La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres ;
2. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres ;
3. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
4. Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** non remboursable ;
5. Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **cent douze mille deux cent quatre (112 204) Francs CFA** pour travaux de réhabilitation des écoles publiques dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre : **LOT 1: D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANETOUANA et Cinq soixante-dix-sept mille sept cent quatre-vingt quinze (177 795) Francs CFA** **LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;
6. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation(ARMP);
7. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;
8. Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;
9. Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;
10. Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;
11. Attestation de visite de site signée par le Maître d'Ouvrage ou sur l'honneur par le candidat.

##### 3.2 Documents Techniques (Partie 2)

Ils devront être conformes aux aspects ci-après :

**Les critères essentiels relatifs à la Comparaison des offres portent sur :**

N°	Critères	Conformité	
1	Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui	Non
2	Présentation de l'offre en un document relié et les rubriques et sous-rubriques séparés par les intercalaires de couleur autre que le blanc	Oui	Non
3	<b>Références de l'entreprise :</b> <b>3.1 - Référence de l'entreprise :</b> Présence de trois (03) contrats et procès-verbaux (P V) de réception des prestations de l'Entreprise au cours des trois (03) dernières années dans le domaine de construction ou de réhabilitation. Joindre 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , dernière page du contrat et PV correspondant.	Oui	Non
4	<b>Disponibilité matériel et équipements essentiels</b> 4.1 – petit matériel menuiserie et maçonnerie 4.3 – électricité	Oui Oui	Non Non
5	<b>Nombre et qualification du personnel de chantier</b> <b>5 .1 - Chef de Chantier :</b> TGC (au moins 3 ans d'expérience) 5.2.1 - Copie du diplôme légalisée/moins de 3 mois 5.2.2 - CV daté et signé de l'intéressé 5.2.3 - Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée 5.2.4- CNI légalisée <b>5.2- Ouvriers</b> 5.2.1- CNI légalisée 5.2.2- Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée	Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui	Non Non Non Non Non Non Non Non Non Non
6	<b>Solvabilité Financière</b> 6.1 - Capacité Financière au moins égale égal a 50% du montant prévisionnel, établie par une banque de 1 <sup>er</sup> ordre agréé par le MINFI	Oui	Non

**N.B :**

- a) La référence n'est prise en compte que si elle est Jointe de la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, dernière page du contrat et PV correspondant.
- b) Seules les offres dont les dossiers administratifs sont conformes, subiront l'analyse de la partie technique puis financière.

**3.3 - Documents Financiers (Partie 3) :**

- (a) la soumission, datée, timbrée et signée (fiscal et communal) ;
- (b) Le Bordereau des Prix Unitaires ;
- (c) Le devis estimatif et quantitatif dûment rempli, daté et signé.

L'offre devra être présentée en un seul document relié. Les différentes parties doivent être annoncées. Les pièces de ces différentes parties doivent être séparées par des intercalaires de couleur.

Toute offre non conforme sera purement et simplement rejetée, sans que cela ne donne droit à réclamation de la part du soumissionnaire.

Les pièces suivantes doivent par ailleurs être produites en original et datées suivant la règlementation en vigueur : Attestation de domiciliation bancaire, Attestation de soumission délivrée par la CNPS, Attestation de non redevance, Attestation de non faillite, Attestation de non exclusion des marchés publics et la quittance d'achat du Dossier de Cotation.

## **ARTICLE 4 - OFFRE**

- 4.1 Le Co-contractant précisera dans la soumission le lieu d'exécution et la nature des prix :
- a. hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA)  
et
  - b. toutes taxes et tous droits de douanes compris (TTC).
- 4.2 Le Co-contractant complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le dossier de cotation, en indiquant les caractéristiques des travaux dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais d'exécution objet de la lettre commande.
- 4.3 Le Co-contractant remplira, paraphera chacune des pages et signera le projet de lettre commande à la dernière page.

## **ARTICLE 5 - MONNAIE DE L'OFFRE**

Les prix seront libellés en FRANCS CFA.

## **ARTICLE 6 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES**

Les offres seront valables pour une période de **90 (quatre-vingt-dix) jours**, à compter de la date de leur ouverture.

## **2.3 - DEPOT DES OFFRES**

## **ARTICLE 7 - CACHETAGE ET MARQUAGE DES OFFRES**

Les Co-contractants placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :

- (a) Adressée à L'Autorité Contractante à l'adresse indiquée dans la lettre d'invitation à soumissionner et
- (b) Portant le nom du projet, le titre et le numéro de la cotation tels qu'indiqués dans la lettre d'invitation à soumissionner.

## **ARTICLE 8 - DATE ET HEURE LIMITES DE DÉPÔT DES OFFRES**

Les offres doivent être reçues, au plus tard le **04 Mars 2025 à 11 h 00** au Service des Marchés de la Commune d'ESSE.

## **2.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

## **ARTICLE 9 - OUVERTURE DES PLIS PAR LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS**

9.1 La Commission Interne de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence du soumissionnaire ou son représentant dûment mandaté, présent à l'ouverture des offres qui aura lieu **le 04 Mars 2025 dès 12 h 00** dans la salle des actes de l'Hôtel de ville d'Esse.

Elle adressera une copie de chaque offre simultanément au représentant de l'ARMP et à l'Autorité Contractante.

9.2 La Commission Interne de Passation des Marchés sus citée établira un tableau de notation des offres et un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

## **ARTICLE 10 - VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ ET NOTATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la notation des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- L'examen de la conformité des offres par rapport à chacune des trois parties (documents administratifs, techniques et financiers), ensuite s'attardera sur les délais et les spécifications techniques ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

## **ARTICLE 11 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au co-contractant, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Cotation, et qu'elle est l'offre la moins-disante. La Commission transmettra cette proposition à l'Autorité Contractante.

## **ARTICLE 12 - COMMUNIQUE DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

Le Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante) décidera de l'attribution et publiera le résultat de la Lettre Commande dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) le nom de l'attributaire,
- b) le montant validé,
- c) l'objet de la cotation,
- d) le délai d'exécution.

## **ARTICLE 13 - SIGNATURE DE LA LETTRE - COMMANDE**

Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution, la lettre commande sera signée par L'Autorité Contractante et sera notifiée à l'attributaire par le chef de service du Marché, ensuite l'adjudicataire qui se chargera d'enregistrer la Lettre Commande selon la procédure en vigueur.

## **ARTICLE 14 - CORRUPTION ET MANŒUVRES FRAUDULEUSES**

Le Président, les Membres de la commission et les Co-contractants doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (a) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande.
- (b) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même Fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents
- (c) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature les faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une lettre commande de manière préjudiciable à l'Autorité Contractante. "Manœuvres frauduleuses" comprennent notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi l'Autorité Contractante des avantages de cette dernière.



**PIECES N° 3**  
**MODEL DE LETTRE COMMANDE**



**LETTRE COMMANDE N°..... /LC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2025 du ..... passé Après Avis de Cotation N°.....AC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2025 du ..... En Procédure d'Urgence relative aux Travaux de réhabilitation des écoles dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre :**

- LOT 1: D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'EP D'AFANETOUANA ;
- LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'EP DE MEVO-MEVO.

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE d'Esse**

**OBJET DE LA LETTRE COMMANDE : Travaux de réhabilitation des écoles dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre :**

- LOT 1: D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'EP D'AFANETOUANA ;
- LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'EP DE MEVO-MEVO.

**TITULAIRE DE LA LETTRE COMMANDE : (indiquer le titulaire et son adresse à compléter)**

B.P : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° RC : \_\_\_\_\_ A à \_\_\_\_\_

N° Contribuable : \_\_\_\_\_

Compte bancaire n° \_\_\_\_\_

**LIEU D'EXECUTION DES TRAVAUX : (précisez le lot)**

- (Lot 1) : EP D'AFANETOUANA,
- (Lot 2): EP DE MEVO-MEVO.

**MONTANT EN FCFA :**

TTC	
HTVA	
T.V.A	
AIR	
Net à mandater	

**DELAI D'EXECUTION : Quatre-vingt-dix (90) jours par lot.**

**FINANCEMENT:** .....

**IMPUTATION:** .....

SOUSCRITE, LE \_\_\_\_\_

SIGNEE, LE \_\_\_\_\_

NOTIFIEE, LE \_\_\_\_\_

ENREGISTREE, LE \_\_\_\_\_

## **ENTRE**

L'Etat du Cameroun représenté par le Maire de la Commune d'Esse, ci-après dénommé « **Maître d'Ouvrage** »

**D'une part,**

Et l'Entreprise\_\_\_\_\_

B.P : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° RC : \_\_\_\_\_ A à \_\_\_\_\_

N° Contribuable : \_\_\_\_\_

Compte bancaire n° \_\_\_\_\_

Représentée par son Directeur Général Monsieur / Madame \_\_\_\_\_ dénommé ci-après  
« **Le Cocontractant** »

**D'AUTRE PART,**

**IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :**

## **SOMMAIRE**

### **CHAPITRE I : GENERALITES**

- Article 1** : OBJET DE LA LETTRE COMMANDE
- Article 2** : PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE
- Article 3** : PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE
- Article 4** : TEXTES GENERAUX
- Article 5** : ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR
- Article 6** : DELAI DE LIVRAISON
- Article 7** : DOMICILE DU FOURNISSEUR

### **CHAPITRE II : EXECUTION DU MARCHE**

- Article 8** : ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR
- Article 9** : CONSISTANCE DES PRESTATIONS
- Article 10** : NOTIFICATION
- Article 11** : DESCRIPTION DES FOURNITURES
- Article 12** : INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR
- Article 13** : RECEPTION DES FOURNITURES
- Article 14** : GARANTIES
- Article 15** : ASSURANCE ET TRANSPORT

### **CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

- Article 16** : GENERALITES – PRIX
- Article 17** : MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE
- Article 18**: AVANCE DE DEMARRAGE
- Article 18**: MODALITE DE PAIEMENT
- Article 19** : NANTISSEMENT
- Article 20** : REGIME FISCAL
- Article 21** : TIMBRE ET ENREGISTREMENT

### **CHAPITRE IV : DISPOSITION DIVERSES**

- Article 22** : LITIGES
- Article 23** : RESILIATION DU MARCHE
- Article 24** : EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE COMMANDE
- Article 25** : VALIDITE DE LA LETTRE COMMANDE

## **CHAPITRE I : GENERALITES**

### **Article 1 : OBJET DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente Lettre Commande a pour objet les travaux de Réhabilitation .....

.....  
dans la commune d'esse, département de la Mefou et Afamba, région du centre , suivant les caractéristiques définies dans le descriptif technique des travaux et les quantités définies dans le Bordereau des prix et des quantités présentées par le bénéficiaire.

### **Article 2 : PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE**

La présente Lettre Commande est passée suivant la procédure de Demande de Cotation.

### **Article 3 : PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE**

Les pièces contractuelles constitutives de la présents Lettre Commande sont les suivantes par ordre de priorité :

1. Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (**CCAP**) ;
2. La soumission du prestataire et ses propositions ;
3. Les dispositions non contraires aux Cahiers de Spécifications Techniques et des Clauses Administratives Particulières ci – dessus citées ;
4. Le bordereau descriptif et quantitatif;
5. Le détail estimatif ;

### **Article 4 : TEXTES GENERAUX**

En ce qui n'est pas contraire aux dispositions du présent contrat, le Cocontractant reste soumis aux textes généraux ci-après :

1. **La loi n°2019/024 du 24 décembre 2019** portant code General des Collectivités Territoriales Décentralisées
2. **La loi n°2024/013 du 23 décembre 2024** portant Lois de Finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
3. **La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018** portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
4. **La loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018** Portant Code de bonne transparence et de bonne conduite dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
5. **la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007** sur le régime financier de l'Etat
6. **la loi cadre n°096/12** du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
7. **la loi n° 92/007** du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Les textes régissant les corps de métier ;

8. **Le Décret N°2001/048** du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le **Décret N°2012/076** du 08 mars 2012;
9. **Le Décret N°2003/651/PM** du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics;
10. **Le Décret N°2012/075** du 08mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés Publics en vigueur;
11. **Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018** portant Code des Marchés Publics;
12. **L'Arrêté n°401/MINMAP/CAB** du 21 octobre 2019 fixant les seuils de recours à la maîtrise d'œuvre privée et les modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre publique.
13. **L'Arrêté N°033/CAB/PM** du 13 Février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés Publics en vigueur;
14. **L'Arrêté N°093/CAB.PM** du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et de frais d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés Publics en vigueur;

15. L'Arrêté N°00002/MINEPDED du 08 Février 2016 définissant le canevas type des termes de référence (TDR) et le contenu de la Notice d'Impact Environnemental ;
16. La Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés Publics en vigueur;
17. La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022, relative à l'application du Code des Marchés Publics;
18. La Circulaire N°00013995/C/MINFI 31/12/2024 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;
19. Annexe 2 de la Circulaire N°00013995/C/MINFI 31/12/2024 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2025 ;
20. La Circulaire N°015/LC/MINMAP/CAB du 12 Octobre 2016, portant encadrement de l'exigence d'attestation de visite de sites dans la passation de certains marchés publics dans ses dispositions non contraires au code des Marchés Publics en vigueur ;
21. La Lettre N°008185/L/PR/MINMAP/CAB- du 16 novembre 2016, objet vulgarisation des numéros de téléphone de la Cellule de Lutte Contre la Corruption au MINMAP ;
22. Les DTU pour les travaux des bâtiments;
23. Les normes techniques en vigueur au Cameroun ;
24. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par la lettre commande.

## **Article 5 : DEFINITIONS ET ATTRIBUTIONS**

Pour l'application des dispositions de la présente Lettre Commande et des textes généraux auxquels il se réfère, il est précisé que :

- L'Autorité Contractante (AC) est : le Maire de la Commune d'Esse. Il passe la Lettre Commande, veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies au Ministre en charge des Marchés Publics et à l'organisme chargé de la régulation ;
- L'autorité chargée des marchés publics est : Le Délégué Départemental des Marchés Publics. Il organise et veille au bon fonctionnement du système des marchés publics. Le MINMAP exerce le contrôle externe ;
- Le Maitre d'Ouvrage est : le Maire de la Commune d'Esse, il représente l'administration bénéficiaire des travaux;
- Le Chef service du marché est: le Chef Service Technique, de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune d'ESSE , accrédité par le Maître d'Ouvrage pour une assistance générale à caractère administratif, financier et technique aux stades de la définition, de l'élaboration et de la réception des prestations, objet de la Lettre Commande ;
- L'Ingénieur du marché est : le Délégué Départementale du MINDCAF-MAF ;
- Le Cocontractant de l'Administration ou Titulaire de la lettre commande est toute personne physique ou morale partie au contrat chargée de l'exécution des prestations prévues dans la Lettre Commande est : .....

## **Article 6 : DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution est fixé à Quatre-vingt-dix (90) jours par Lot à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## **Article 7 : DOMICILE DU PRESTATAIRE**

Le Prestataire fait election de domicile A \_\_\_\_\_ B.P : \_\_\_\_\_ TEL : \_\_\_\_\_

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

## **CHAPITRE II : EXECUTION DES PRESTATIONS**

### **Article 8 : ROLE ET RESPONSABILITE DE L'ATTRIBUTAIRe**

Le prestataire a pour mission d'assurer les travaux de Réfection ou de Réhabilitation sous le contrôle de l'Ingénieur (voir article 5) et ce, conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications techniques du présent marché.

## **Article 9 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations comprennent :

### **Lot 1 :**

- Démolition de l'ouvrage ;
- Travaux préliminaires
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonneries et élévations ;
- couverture et étanchéité ;
- ouvertures ;
- Peinture.

### **Lot 2 :**

- Démolition de l'ouvrage
- Travaux préparatoires-Etudes ;
- Maçonnerie ;
- Charpente couverture et plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Peinture ;
- Plaque et mat du drapeau.

## **Article 10 : NOTIFICATION**

La présente Lettre Commande sera notifiée à l'attributaire après sa signature par l'Autorité Contractante.

## **Article 11 : RECEPTION DES TRAVAUX**

Avant la réception provisoire, l'entrepreneur demande par écrit au Maitre d'ouvrage avec copie à l'Ingénieur l'organisation d'une visite technique préalable à la réception ;

Le Maitre d'ouvrage fixera la date de la réception qui sera effectuée en présence de l'entrepreneur par une Commission composée comme suit :

1. L'Autorité contractante ou son représentant : **Président** ;
2. Le Chef Service du Patrimoine de la MAF : **Ingénieur** ;
3. Le Chef service du marché ou son représentant: **Membre**;
4. Le Comptable Matières de la Commune d'Esse: **Membre** ;
5. Les Directeurs des écoles respectifs **Membre** ;
6. Le Cocontractant de l'Administration ou Titulaire du marché : **Membre** ;
7. L'Autorité en chargé du contrôle externe ou son représentant : **Observateur** (par conséquent ne signe pas le procès-verbal) ;

Tout autre membre désigné par le Maitre d'ouvrage en raison de son expertise.

Le prestataire doit réaliser les travaux demandés conformément aux spécifications techniques et les quantités prescrites par le Maitre d'ouvrage.

La Commission vérifiera la conformité des travaux ou prestations avec les prescriptions du marché et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non – conformité, le prestataire sera invité à exécuter à ses frais les prestations incriminées.

En cas de prestations conformes, la Commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un Procès – Verbal de réception signé par tous les membres de la Commission et par l'entrepreneur. Ce Procès – Verbal se prononce sur la quantité des fournitures, la qualité et le respect des clauses contractuelles.

## **Article 12 : GARANTIES ET CAUTIONS**

14.1. *Cautionnement définitif* : Le cautionnement définitif est fixé à 5% du montant TTC de la lettre commande. Il est constitué et transmis au Chef Service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de notification de la lettre commande.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des travaux, à la suite d'une main levée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande de l'entrepreneur.

14.2. Cautionnement de garantie : La retenue de garantie est fixée à 10% du montant TTC de la lettre commande. La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un mois après la réception définitive sur mainlevée délivrée par l'Autorité Contractante après demande de l'entrepreneur. La réception définitive aura lieu 12 mois après la réception provisoire.

## **Article 13 : ASSURANCE ET TRANSPORT**

La police d'assurances suivante est requise au titre de la présente Lettre Commande dans un délai de quinze (15) jours à compter de la notification de la Lettre Commande:

- Assurance responsabilité civile, chef chantier ;
- Assurance «Tout risques chantier» ;

## **CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

### **Article 14 : GENERALITES – PRIX**

L'entrepreneur est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente Lettre Commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les prestations, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

### **Article 15 : MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE**

Le montant total de la présente Lettre Commande s'élève à la somme de : \_\_\_\_\_ (Montant en chiffres) \_\_\_\_\_ F CFA TTC (\_\_\_\_\_ montant en lettres) \_\_\_\_\_ Francs CFA toutes Taxes comprises) conformément au détail estimatif joint.

### **Article 16 : AVANCE DE DEMARRAGE**

Aucune avance de démarrage n'est accordée dans le cadre de la présente Lettre Commande.

### **Article 17 : MODALITE DE PAIEMENT**

#### **17.1 Avance de démarrage**

Il n'est prévu aucune avance de démarrage pour la présente Lettre-Commande.

#### **17.2 Echelonnement des Paiements.**

Les paiements s'effectueront en décomptes.

Le Co-contractant est rémunéré sur présentation du PV après réception des travaux.

#### **17.3Contrôle externe de l'exécution**

Le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Mefou et Afamba est chargé du visa préalable sur le dernier décompte (décompte définitif) dans le cadre de la présente Lettre Commande.

### **Article 18 : NANTISSEMENT**

En vue de l'application du régime de nantissement contenu dans le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, sont désignés comme suit:

- L'Autorité chargée de l'ordonnancement est : **le Maire de la Commune d'Esse** ;
- L'Autorité chargée de la liquidation des dépenses est **le Maire de la Commune d'Esse** ;
- L'Organisme ou le responsable chargé du paiement est: **Le Receveur Municipal d'ESSE**;
- Le responsable compétent pour le contrôle financier est : **le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba** ;
- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent marché est: **le Maire de la Commune d'Esse**.

#### **Article 19 : REGIME FISCAL**

La présente Lettre Commande est assujettie au régime fiscal et douanier en vigueur dans la République du Cameroun.

#### **Article 20 : TIMBRE ET ENREGISTREMENT**

Les sept (07) exemplaires originaux de la présente Lettre Commande seront à timbrer (Fiscal) et à enregistrer par les soins et aux frais du Prestataire, conformément à la réglementation en vigueur.

#### **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES**

##### **Article 21 : LITIGES**

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe. A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente lettre commande sera définitivement tranché par le Tribunal de Première Instance de Mfou.

##### **Article 22 : RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente Lettre Commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

##### **Article 23: EDITION ET DIFFUSION DU PRESENT MARCHE**

Quinze (15) exemplaires (07 Originaux et 08 photocopies) de la présente Lettre Commande seront édités par les soins de l'entrepreneur et fournis au Chef Service du Marché pour ventilation.

##### **Article 24 : VALIDITE DE LA LETTRE COMMANDE**

La présente Lettre Commande ne sera valide qu'après sa signature par l'Autorité Contractante et entrera en vigueur dès sa notification à son titulaire.

Passé en procédure d'urgence

**RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ESSE,  
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE :**

- LOT 1 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANETOUANA ;
- LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO.

**TITULAIRE DE LA LETTRE COMMANDE :** (*indiquer le titulaire et son adresse à compléter*)

B.P : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

N° RC : \_\_\_\_\_ A à \_\_\_\_\_

N° Contribuable : \_\_\_\_\_

Compte bancaire n° \_\_\_\_\_

**LIEU D'EXECUTION DES TRAVAUX :** (précisez le lot)

- (Lot 1) : Ecole Publique d'AFANETOUANA,
- (Lot 2) : Ecole Publique de MEVO-MEVO ;

**MONTANT EN FCFA :**

<b>TTC</b>	
<b>HTVA</b>	
<b>T.V.A</b>	
<b>AIR</b>	
<b>Net à mandater</b>	

**DELAI D'EXECUTION :** Quatre-vingt-dix (90) jours

**VISAS ET SIGNATURES**

Lue et acceptée par l'Entrepreneur

ESSE, le .....

Signée par l'Maître d'Ouvrage

ESSE, le .....

Enregistrement

Yaoundé, le .....

**PIECES N°4**

**CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

**CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

**RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ESSE,  
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE :**

- **LOT 1 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANETOUANA ;  
(À remplir par le candidat)**

N°	DESIGNATION	U	P.U (en chiffre)	P.U (en lettre)
101	Nettoyage alentours du bâtiment <b>Le forfait :</b> _____	FF		
201	Fouilles en rigoles pour assainissement <b>Le Mètre cube :</b> _____	M3		
202	Remblais <b>Le Mètre cube :</b> _____	M3		
203	Béton de propreté de 5cm d'épaisseur dosé a 150 kg/ m3 de ciment <b>Le Mètre cube :</b> _____	M3		
301	Dallage du sol en béton arme d'épaisseur de 08 cm dosé à 300 kg/m3 et chape lisse <b>Le Mètre cube :</b> _____	M3		
303	Dallage alentours de la salle de cours (8cm) en béton dosé a 300 kg/m3 <b>Le Mètre cube :</b> _____	M3		
401	Dépose cadre de fenêtres existantes <b>Le forfait :</b> _____	FF		
402	Maçonnerie d'agglomérés de 12x20x40 bourres pour assainissement <b>Le Mètre carre :</b> _____	M2		
403	Tableau mural noir <b>L'Unité :</b> _____	U		
404	Raccords sur murs intérieurs et extérieurs y/c toutes sujétions <b>Le Forfait :</b> _____	FF		
405	Fournitures et pose claustras <b>Le Mètre carre :</b> _____	M2		
501	Révision générale de la toiture (étanchéité) y/c toutes sujétions <b>Le Forfait :</b> _____	FF		
502	Dépose des contres plaqués défectueux <b>Le Forfait :</b> _____	FF		
503	Plafond de 5mm y/c toutes sujétions <b>Le Mètre carre :</b> _____	M2		
504	Fourniture et pose planches de rives <b>Le Mètre linéaire :</b> _____	ML		
505	Tôles de rives <b>Le Mètre lineaire :</b> _____	ML		
506	Fourniture et pose des tôles lisses <b>Le Mètre carré :</b> _____	M2		
601	Fourniture et pose porte métallique y/c toute sujétions <b>L'Unité :</b> _____	U		
701	Préparation des surfaces a peinture <b>Le Mètre carré :</b> _____	M2		
702	Menuiserie bois et métallique Email A <b>Le Mètre carré :</b> _____	M2		
703	Peinture 800 pour intérieurs <b>Le Mètre carré :</b> _____	M2		
704	Peinture 1300 pour extérieurs <b>Le Mètre carré :</b> _____	M2		

**CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

**RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ESSE,  
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE :**

- **LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO ;  
(À remplir par le candidat)**

N°	DESIGNATION	U	P.U(en chiffre)	P.U(en Lettre)
101	Etudes, installation, suivi de chantier, replis chantier et production des documents administratifs <b>Le Forfait :</b> _____	FF		
201	Démolition des maçonneries, menuiserie bois défectueuses des fenêtres en bois, plafond et transport des débris a la décharge publique <b>Le Forfait :</b> _____	FF		
202	Réalisation des raccords de maçonnerie sur murs, sol, soubassement et poteaux <b>Le Forfait :</b> _____	FF		
203	Dallage alentour bâtiment en béton <b>Le Mètre Carré :</b> _____	M2		
204	Béton arme dose à 350 kg/m3 pour caniveau <b>Le Mètre linéaire :</b> _____	ML		
205	F/P claustres sur fenêtres <b>Le Mètre Carré :</b> _____	M2		
301	Réfection et étanchéité des parties de la charpente et toiture défectueuse y/c remplacement des tôles et bois <b>Le Forfait :</b> _____	FF		
302	Plafond intérieur en contre plaque sur solivage en bois <b>Le Mètre Carré :</b> _____	M2		
303	Plafond extérieur en tôle lisse <b>Le Mètre Carré :</b> _____	M2		
304	F/P planches de rives couverte <b>Le Mètre linéaire :</b> _____	ML		
401	F/P porte métallique double battants <b>L'Unité :</b> _____	U		
501	Préparation des surfaces a peinture <b>Le Mètre Carré :</b> _____	M2		
502	Peinture de bonne qualité sur murs et plafond <b>Le Mètre Carré :</b> _____	M2		
503	Peinture à huile sur ouvrages métalliques et plinthes <b>Le Mètre Carré :</b> _____	M2		
601	F/P plaque indicatrice et réalisation mat du drapeau en trois escaliers en béton ordinaire dose a 350 kg/m3 y/c fourniture montant en fer ayant un dispositif de fixation drapeau <b>Le Forfait :</b> _____	ff		



**PIECES N°5**

**CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, ET QUANTITATIF**

**CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, ET QUANTITATIF**

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE  
D'AFANETOUANA DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.  
(À remplir par le candidat)

N°	DESIGNATION	U	Qté	P.U	P.T
<b>100</b>	<b>LOT 100 : TRAVAUX PRELIMINAIRES</b>				
101	Nettoyage alentours du bâtiment	FF	1		
<b>TOTAL LOT 100 : TRAVAUX PRELIMINAIRES</b>					
<b>200</b>	<b>LOT 200 : TERRASSEMENTS</b>				
201	Fouilles en rigoles pour assainissement	M3	54		
202	Remblais	M3	1,04		
203	Béton de propreté de 5cm d'épaisseur dosé a 150 kg/ m3 de ciment	M3	0,00		
<b>TOTAL LOT 200 : TERRASSEMENTS</b>					
<b>300</b>	<b>LOT 300 : FONDATIONS</b>				
301	Dallage du sol en béton arme d'épaisseur de 08 cm dosé a 300 kg/m3 et chape lisse	M3	0,14		
303	Dallage alentours de la salle de cours (8cm) en béton dosé a 300 kg/m3	M3	4,11		
<b>TOTAL LOT 300 : FONDATIONS</b>					
<b>400</b>	<b>LOT 400 : MACONNERIES ET ELEVATIONS</b>				
401	Dépose cadre de fenêtres existantes	FF	8,00		
402	Maçonnerie d'agglomérés de 12x20x40 bourres pour assainissement	M2	32,40		
403	Tableau mural noir	U	2,00		
404	Raccords sur murs intérieurs et extérieurs y/c toutes sujétions	FF	1,00		
405	Fournitures et pose claustras	M2	32,00		
<b>TOTAL LOT 400 : MACONNERIES ET ELEVATIONS</b>					
<b>500</b>	<b>LOT 500 : COUVERTURE ET ETANCHEITE</b>				
501	Révision générale de la toiture (étanchéité) y/c toutes sujétions	FF	1,00		
502	Dépose des contres plaqués défectueux	FF	2,00		
503	Plafond de 5mm y/c toutes sujétions	M2	133,20		
504	Fourniture et pose planches de rives	ML	54,00		
505	Tôles de rives	ML	20,00		
506	Fourniture et pose des tôles lisses	M2	52,00		
<b>TOTAL LOT 500 : COUVERTURE ET ETANCHEITE</b>					
<b>600</b>	<b>LOT 600 : OUVERTURES</b>				
601	Fourniture et pose porte métallique y/c toute sujétions	U	4,00		
<b>TOTAL LOT 600 : OUVERTURES</b>					
<b>700</b>	<b>LOT 700 : PEINTURE</b>				
701	Préparation des surfaces a peinture	M2	340,00		
702	Menuiserie bois et métallique Email A	M2	7,96		
703	Peinture 800 pour intérieurs	M2	80,35		
704	Peinture 1300 pour extérieurs	M2	89,65		
<b>TOTAL LOT 700 : PEINTURE</b>					

**RECAPITULATIF DES TRAVAUX A REALISER**

N du lot	Désignation	Prix Total
<b>100</b>	<b>Travaux préliminaires</b>	
<b>200</b>	<b>Terrassements</b>	
<b>300</b>	<b>Fondations</b>	
<b>400</b>	<b>Maçonneries et élévations</b>	

<b>500</b>	<b>Charpente et couverture</b>	
<b>600</b>	<b>Menuiserie métallique</b>	
<b>700</b>	<b>Peinture</b>	
	<b>TOTAL GENERAL HT</b>	
	<b>TVA (19,25%)</b>	
	<b>IR (5,5%)</b>	
	<b>NET A PERCEVOIR</b>	
	<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de : ..... FCFA

Nom du soumissionnaire..... (Insérer le nom du Soumissionnaire)  
 Signature..... (Insérer la signature)  
 Date ..... (Insérer la date)  
*(Cachet, Date et signature) .....*

**CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, ET QUANTITATIF**  
**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**  
**(À remplir par le candidat)**

N°	DESIGNATION	U	Qté	P.U	P.T
<b>100</b>	<b>LOT 100 : TRAVAUX PRELIMINAIRES-ETUDES</b>				
101	Etudes, installation, suivi de chantier, replis chantier et production des documents administratifs	FF	1		
<b>SOUS TOTAL LOT 100</b>					
<b>200</b>	<b>LOT 200 : MACONNERIES</b>				
201	Démolition des maçonneries, menuiserie bois défectueuses des fenêtres en bois, plafond et transport des débris à la décharge publique	FF	1		
202	Réalisation des raccords de maçonnerie sur murs, sol, soubassement et poteaux	FF	1		
203	Dallage alentour bâtiment en béton	M2	38		
204	Béton arme dose à 350 kg/m <sup>3</sup> pour caniveau	ML	58		
205	F/P claustras sur fenêtres	M2	26		
<b>SOUS TOTAL LOT 200</b>					
<b>300</b>	<b>LOT 300 : CHARPENTE COUVERTURE ET PLAFOND</b>				
301	Réfection et étanchéité des parties de la charpente et toiture défectueuse y/c remplacement des tôles et bois	FF	1,00		
302	Plafond intérieur en contre plaque sur solivage en bois	M2	149,4		
303	Plafond extérieur en tôle lisse	M2	37,8		
304	F/P planches de rives couverte	ML	54		
<b>SOUS TOTAL LOT 300</b>					
<b>400</b>	<b>LOT 400 : MENUISERIE METALLIQUE</b>				
401	F/P porte métallique double battants	U	2		
<b>SOUS TOTAL LOT 400</b>					
<b>500</b>	<b>LOT 500 : PEINTURE</b>				
501	Préparation des surfaces à peinture	M2	340,00		
502	Peinture de bonne qualité sur murs et plafond	M2	473,4		
503	Peinture à huile sur ouvrages métalliques et plinthes	M2	14,7		
<b>SOUS TOTAL LOT 500</b>					
<b>600</b>	<b>LOT 600 : PLAQUE ET MAT DRAPEAU</b>				
601	F/P plaque indicatrice et réalisation mat du drapeau en trois escaliers en béton ordinaire dose à 350 kg/m <sup>3</sup> y/c fourniture montant en fer ayant un dispositif de fixation drapeau	ff	1		
<b>TOTAL GENERAL HT</b>					
<b>TVA (19,25%)</b>					
<b>IR (5,5%)</b>					
<b>NET A PERCEVOIR</b>					
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de : ..... FCFA

Nom du soumissionnaire..... (Insérer le nom du Soumissionnaire)  
Signature..... (Insérer la signature)  
Date ..... (Insérer la date)  
(Cachet, Date et signature) .....



**PIECE N° 6:**

**MODELES DE PIECES**

#### **4.1. LETTRE DE SOUMISSION**

Monsieur le Maire,

Après avoir examiné le Dossier de cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés (préciser adresse), offrons d'exécuter les travaux de Réhabilitation : \_\_\_\_\_ (préciser la liste des réhabilitation sollicités), Conformément à la demande de cotation et pour la somme de \_\_\_\_\_ F CFA (en lettre). Hors Taxe le cas échéant et toutes Taxes comprises F CFA (en chiffres).

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à exécuter les prestations selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service, telle que stipulée dans la lettre d'invitation à soumissionner.

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Nom et qualité du signataire pour le compte du candidat.

## 4.2. MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

A [indiquer l'Autorité Contractante et son adresse], «l'Autorité Contractante»

Attendu que l'entreprise ..... ci-dessous désignée «le soumissionnaire», a soumis son offre en date du ..... pour [rappeler l'objet la Demande de cotation], ci-dessous désignée «l'offre», et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à [indiquer le montant] francs CFA,

Nous ..... [Nom et adresse de la banque], représentée par ..... [Noms des signataires], ci-dessous désignée «la banque» ou une compagnie d'assurance, déclarons garantir le paiement à l'Autorité Contractante de la somme maximale de [indiquer le montant] Francs CFA, que la banque s'engage à régler intégralement à l'Autorité Contractante, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes:

- Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans le Dossier de Cotation; ou
- Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution du marché par l'Autorité Contractante pendant la période de validité:
  - omet à signer ou refuse de signer la Lettre Commande, alors qu'il est requis de le faire;
  - omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif), comme prévu dans celui-ci.

Nous nous engageons à payer à [Autorité Contractante] un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Autorité Contractante soit tenue de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande l'Autorité Contractante notera que le montant qu'elle réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par l'Autorité Contractante pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande de l'Autorité Contractante tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque  
à ..... , le .....  
[Signature de la banque)

COTATION N°..... /DC/COM-ESSE/SG/SIGAMP/2025 DU ..... (Lancé en procédure d'urgence)  
 relative aux travaux de réhabilitation des écoles publiques dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre :  
 • LOT 1 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANETOUANA ;  
 • LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO ;

#### 4.3. TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

N°	Nom soumissionnaires	des Adresse	Conformité de l'offre		Exécution		Prix Total TTC	Observations
			Oui	Non	Délai	Lieu		
01								
02								
03								

#### Membres de la Commission

N°	Nom	Fonction	Signature
1			
2			
3			

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL- PATRIE

-----  
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

-----  
RÉGION DU CENTRE

-----  
DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

-----  
COMMUNE D'ESSE

REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE –WORK – FATHERLAND

-----  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

-----  
CENTER REGION

-----  
MEFOU ET AFAMBA DIVISION

-----  
ESSE COUNCIL



#### 4.4-AUTORISATION DE VERIFICATION DES DOCUMENTS

Monsieur, Madame,

Responsable des Ets \_\_\_\_\_ B.P : \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

Après avoir examiné le Dossier de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de réaliser **travaux de réhabilitation des écoles dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre :**

- **LOT 1: D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'AFANETOUPANA ;**
  - **LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE MEVO-MEVO ;**
- (Précisez le lot choisi) .....

Conformément à la demande de cotation et pour la somme convenue et proposée à la soumission.

Nous déclarons sur l'honneur, conforme et exact, toutes les informations contenues dans notre offre.

En foi de quoi nous autorisons le Maître d'Ouvrage à procéder à toute vérification utile.

Fait A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Le Prestataire**

## **PIECES N° 7**

**LISTE DES BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS  
HABILETES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE  
CADRE DES MARCHES PUBLICS**

## **LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

### **I. BANQUES**

1. Afriland First Bank (AFB), BP.11 834, Yaoundé;
2. Access Bank Cameroun, BP. 6 000, Yaoundé;
3. Banco National de Guinea Equatorial (BANGE), Yaoundé ;
4. Banque Atlantique Cameroun (BACM), BP, 2 933 Douala ;
5. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), BP, 12 962, Yaoundé ;
6. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), BP, 660, Douala ;
7. Banque International du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), BP, 1 925, Douala ;
8. Citibank Cameroun BP.4 571, Douala;
9. Commercial Bank-Cameroun (CBC), BP, 4 004, Douala;
10. Ecobank Cameroun (ECOBANK), BP, 582 Douala;
11. La Regionale Bank, BP: 30 145, Yaoundé;
12. National Financial Credit Bank (NFC-Bank) BP, 6 578 Yaoundé;
13. Société Camerounaise de Banque au Cameroun (SCB-Cameroun), BP, 300 Douala ;
14. Société Générale du Cameroun (SGC) BP.4 042 Douala ;
15. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), BP, 1 784, Douala;
16. Union Bank of Cameroon (UBC), BP, 15 569, Douala;
17. United Bank for Africa (UBA), BP, 2 088, Douala;
18. Credit Communautaire d'Afrique-Bank (CCA-Bank) BP:30 388, Yaoundé.

### **II. Compagnies d'Assurances**

- A. Activa Assurances, BP. 12 970, Douala;
- B. Aréa Assurances, BP. 15 584, Douala;
- C. Atlantique Assurances Cameroun IARDT, BP. 3 073, Douala;
- D. Chanas Assurances, BP. 109, Douala;
- E.CPA S.A, BP. 54, Douala;
- F. NSIA Assurances, BP. 2 759, Douala;
- G. Pro Assur, BP. 5 963, Douala;
- H. SAAR, BP. 1 011, Douala;
- I. Prudential Beneficial General Insurance, BP. 2 328, Douala;
- J. Royal ONYX Insurance Cie, BP. 12 230, Douala ;
- K. SANLAM Assurance Cameroun, BP. 12 125, Douala. ;
- L. Zenithe Insurance, BP. 1 540, Douala.



**PIECE N°8**

**GRILLES D'EVALUATION**

## I. Documents Administratifs

N° D'ordre	DOCUMENTS DEMANDES	FOURNI		COMENTAIRES ET OBSERVATIONS
		OUI	NON	
1.	La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres ;			
2.	Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédent la date de remise des offres ;			
3.	Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;			
4.	Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de <b>Vingt Cinq mille (25 000) francs CFA</b> non remboursable ;			
5.	Les cautions de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de <b>cent douze mille deux cent quatre (112 204) Francs CFA</b> pour travaux de réhabilitation des écoles dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre : LOT 1: D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'EP D'AFANETOUANA et Cinq soixante-dix-sept mille sept cent quatre-vingt quinze (177 795) Francs CFA LOT 2 : D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES A L'EP DE MEVO-MEVO d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;			
6	Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation(ARMP);			
7.	Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse ;			
8.	Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;			
9.	Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;			
10	Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;			
11.	Attestation de visite de site signée par le Maître d'Ouvrage ou sur l'honneur par le candidat.			

## II. Documents Techniques

**Les critères essentiels relatifs à la Comparaison des offres portent sur :**

N°	Critères	Conformité	
1	Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui	Non
2	Présentation de l'offre en un document relié et les rubriques et sous-rubriques séparés par les intercalaires de couleur autre que le blanc	Oui	Non
3	<b>Références de l'entreprise :</b>		
	<b>3.1 - Référence de l'entreprise :</b> Présence de trois (03) contrats et procès-verbaux (P V) de réception des prestations de l'Entreprise au cours des trois (03) dernières	Oui	Non

	années dans le domaine de construction ou de réhabilitation. Joindre 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>ème</sup> , dernière page du contrat et PV correspondant.			
4	<b>Disponibilité matériel et équipements essentiels</b>			
	4.1 – petit matériel menuiserie	Oui	Non	
	4.3 – électricité	Oui	Non	
5	<b>Nombre et qualification du personnel de chantier</b>			
	5 .1 - Chef de Chantier : TGC (au moins 3 ans d'expérience)	Oui	Non	
	5.2.1 - Copie du diplôme légalisée/moins de 3 mois	Oui	Non	
	5.2.2 - CV daté et signé de l'intéressé	Oui	Non	
	5.2.3 - Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée	Oui	Non	
	5.2.4- CNI légalisée	Oui	Non	
	<b>5.2- Ouvriers</b>			
	5.2.1- CNI légalisée	Oui	Non	
	5.2.2- Déclaration d'exclusivité et de disponibilité remplie, signée et datée	Oui	Non	
6	<b>Solvabilité Financière</b>			
	6.1 - Capacité Financière au moins égale égal a 50% du montant prévisionnel, établie par une banque de 1 <sup>er</sup> ordre agréé par le MINFI	Oui	Non	

**N.B :**

- c) La référence n'est prise en compte que si elle est Jointe de la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, dernière page du contrat et PV correspondant.
- d) Seules les offres dont les dossiers administratifs sont conformes, subiront l'analyse de la partie technique puis financière.

### III. CRITERES DE CONFORMITE FINANCIERS

N° ordre	DOCUMENTS DEMANDES	FOURNI		Commentaires et Observations
		OUI	NON	
1.	La lettre de soumission rédigée selon le modèle joint, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée			
2.	le descriptif des prestations			
3.	Le devis quantitatif et estimatif rempli et signé selon le modèle			
5.	La capacité financière d'autofinancement doit couvrir 50 % du Montant prévisionnel.			

L'offre devra être présentée en un seul document relié. Les différentes parties doivent être annoncées. Les pièces de ces différentes parties doivent être séparées par des intercalaires de couleur.

Toute offre non conforme sera purement et simplement rejetée, sans que cela ne donne droit à réclamation de la part du soumissionnaire.